

DEC162162DR04

Décision portant cessation de fonctions de M. Benoit CHOTEAU assistant de prévention (AP) au sein de l'unité UMR8182 intitulée Institut de chimie moléculaire et des matériaux d'Orsay

LE DIRECTEUR

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPPF1122325C du 8 août 2011 modifiée relative à l'application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC143296DR04 du 1^{er} janvier 2015 portant nomination de M. Benoit CHOTEAU aux fonctions d'AP ;

Article 1^{er} : Il est mis fin aux fonctions d'assistant de prévention (AP) exercées par M. Benoit CHOTEAU, dans l'unité du CNRS n° UMR8182, à compter du 01/07/2016.

Article 2 : La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel du CNRS.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 1^{er} septembre 2016

Le directeur de l'unité
David AITKEN

Pour le CNRS,
Le délégué régional
Bertrand MINAULT

Pour l'Université Paris-Sud,
La présidente
Sylvie RETAILLEAU



Délégation
Ile-de-France Sud

www.dr4.cnrs.fr